

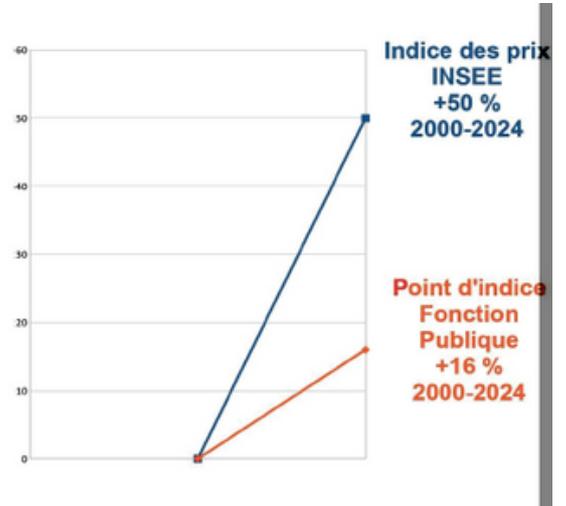


MOBILISÉS POUR L'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE

CONTRE LES PRIMES "AU MERITE"

Depuis plus de 20 ans, notre pouvoir d'achat n'a fait que baisser. Le point d'indice, qui détermine notre rémunération, stagne à 4,92 €. Lamentable, tout comme les 5 points accordés au 1er janvier à tous les agents : $5 \times 4,92 = 24,60\text{€}$ d'augmentation...

En fait, il s'agissait d'éviter que des agents soient payés en dessous du SMIC, relevé de 1,13% à la même période. En effet, contrairement au SMIC, le point d'indice n'augmente pas automatiquement en fonction de l'inflation.



Aujourd'hui, on se retrouve avec une progression de carrière dérisoire : pour **12 ans d'ancienneté, on gagne 34,46 €**. Il y a donc urgence à obtenir une revalorisation de la grille !

Des miettes... à la tête du client !

Le gouvernement ne concède que des primes soumises au bon vouloir des employeurs, comme la "Prime pouvoir d'achat", non prise en compte pour la retraite.

Quant au RIFSEEP (IFSE et CIA), il est fixé par chaque collectivité sur des critères vagues tels que "l'engagement professionnel" ou les "résultats collectifs du service" : il permet aux élus d'avoir la mainmise sur notre rémunération et sème la division !

La CGT exige le retour à un régime indemnitaire basé sur la qualification avec une vraie progression liée à l'ancienneté

Engager le bras de fer : en grève, partout, nombreux

Macron annonce vouloir aller plus loin et généraliser un déroulement de carrière "au mérite". Face à cette nouvelle attaque, la CGT appelle à se mettre massivement en grève le 19 mars. A Saint-Etienne ou au Mont Saint-Michel par exemple, les agents ont récemment mené des grèves gagnantes. Il faut désormais porter le rapport de force au niveau national, à la hauteur des attaques portées contre notre statut et nos salaires.

MANIF 19/03 BAYONNE 10H30

Covoiturage : 06 72 01 14 66 ou cgt.txhendaye@gmail.com

